

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR AVRIL 1990

21 mars : Télévision : Mise en service de la chaîne maghrébine de télévision. Les émissions sont programmées le soir de 20h à 24h avec des productions des 4 pays de l'UMA. Un canal sur le satellite Arabsat assurera la diffusion dans les pays maghrébins.

22 mars : Emigration : Projet de loi sur la création d'un Conseil supérieur de l'émigration. Ce conseil sera composé de représentants de la communauté tunisienne à l'étranger et des représentants des ministères et organisations concernés et sera rattaché directement à la présidence de la République.

Commémoration : Centenaire de la ville de Zaghuan. L'avenir touristique de la cité a fait l'objet d'un séminaire en présence du ministre du Tourisme.

Tunisie-Namibie : Etablissement de relations diplomatiques.

UMA/CEE : Colloque international sur la problématique de la construction d'une communauté, l'expérience communautaire européenne et les débuts d'une construction maghrébine (21-24 mars). Organisé par l'IFID et l'institut du Monde Arabe, il a réuni 30 responsables et experts européens et maghrébins.

USA-OLP : Selon des sources palestiniennes, Richard Murphy ancien sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires du Proche Orient a rencontré à Tunis Yasser Arafat pour une mission d'information sur le plan Baker.

Tourisme : Prospection du marché touristique tunisien par 9 agents de voyages japonais à l'initiative de l'ONTT et Air France Tokyo.

24 mars : UMA/Transport : Réunion à Tripoli de la Commission maghrébine des infrastructures (21-23) regroupant les secteurs de l'équipement, du transport, de l'habitat, des télécommunications et de l'irrigation des cinq pays maghrébins : nouveau tracé du chemin de fer Transmaghreb Casablanca-Tunis et réduction du temps de trajet : au lieu de 44 heures pour 2300 kms, un parcours de 25 heures en 1995.

Tunisie-Turquie : Visite du secrétaire d'Etat turc à la sécurité Feddi Genul pour préparer la conclusion d'un accord de coopération bilatérale en matière de sécurité.

Transport : La compagnie tunisienne Air Liberté assurera cette année le transport de la totalité des pèlerins mauritaniens.

Communications : Le conseil intergouvernemental du programme international de développement de la communication (PIDC) a adopté plusieurs projets dans le domaine de la communication pour un montant de 1,8 millions de dollars, notamment le financement de l'informatisation de l'agence TAP.

Télévision : la grille de la RTT pour le mois de Ramadan est composée d'un feuilleton tunisien «*Ennas H'kaya*», d'une émission de divertissement et d'un feuilleton en 30 épisodes

sur la vie du chanteur Abdelwaheb.

Tunisie-Italie : Projet de transfert technologique en arboriculture fruitière d'un montant de 5 millions DT sur 3 ans avec la création de 25 parcelles pilotes de 0,5 à 35 hectares.

25 mars : UMA/Association : Création d'une union des économistes du Maghreb par les représentants des associations tunisienne, marocaine, libyenne, mauritanienne et avec la participation de l'association algérienne des sociologues.

Presse : Le doyen et directeur du journal «*dar Assabah*» Habib Cheikhrouhou a été décoré par le président de la République.

26 mars : Cinéma : Lors de la 4ème rencontre du cinéma africain de Kourigba (Maroc), le film tunisien «*Les sabots en or*» de Nouri Bouzid a été primé comme le meilleur film de la rencontre.

Tourisme : L'entrée des non-résidents nationalités toutes confondues a été de 3 222 236 en 1989 contre 3 468 360 en 1988, soit une diminution de 7,1%

28 mars : Justice : La famille de l'ancien président Habib Bourguiba dément avoir entamé une procédure en diffamation contre les auteurs de l'ouvrage «*Le croissant et la croix gammée*» publié aux éditions Albin Michel et consacré aux rapports entre les puissances de l'Axe et les mouvements nationalistes.

Tunisie-Oman : dans le cadre de la coopération avec le sultanat d'Oman, des enseignants tunisiens d'anglais, de mathématiques, d'histoire et géographie, de sciences physiques passeront l'année scolaire 1990-1991 dans des établissements omanais.

Islam : Les éditions Demeter envisagent de mettre en vente l'ouvrage en version arabe du coran en bandes dessinées «*Si le coran m'était conté...*»

Télévision : Le président général de la RTT Slah Maoui rencontre à Paris le président d'Antenne 2 Pierre Guillaume. Projet d'une co-production d'un long métrage entre les deux chaînes à partir d'un scénario écrit par Moncef Ben Mrad.

28 mars : Politique : Dans une interview accordée à «*Al Mostaqbal*», organe du MSD sur l'expérience du système coopératif, Ahmed Ben Salah déclare n'assumer aucune responsabilité dans l'échec de cette expérience.

Economie : Selon les statistiques de l'Agence de Promotion des Investissements (API), les intentions d'investissement par activité économique privilégient le secteur agro-alimentaire : 554 projets en 1989 contre 367 en 1988, soit 139,4 MD d'investissements et 6622 emplois contre 89,7 MD et 4680 emplois. L'investissement industriel dans son ensemble a enregistré en 1989 3416 intentions d'investissements contre 2189 en 1988 pour un volume de 777,4 millions DT et 70584 emplois créés. 97% des projets d'investissement sont inférieurs à 1 million DT.

30 mars : Tunisie-Italie : Les sociétés tuniso-italiennes de pêche seront régies par la loi tunisienne. Elles battront pavillon tunisien et exploiteront exclusivement la partie Nord du littoral tunisien de Kelibia à la frontière tuniso-algérienne.

1 avril : Santé : Etablissement d'une carte sanitaire pour atténuer le déséquilibre régional. 55% des lits du secteur privé sont à Tunis et 70% des cabinets privés sont implantés dans les régions côtières.

Agriculture : Exportation d'un contingent de 50 000 plants de palmiers-dattiers de la région de Tozeur vers les Emirats Arabes Unis.

Economie : Sur 300 000 agents employés par l'Etat en 1988, 21% ont bénéficié d'un congé maladie, soit 653 000 journées de travail. Les congés maladies pour 1987 ont coûté 19 millions DT.

Environnement : Le World Laboratory a choisi Tunis comme siège d'un centre d'urgence météorologique pour la région méditerranéenne afin de fournir des prévisions sur les phénomènes météorologiques dangereux.

Economie : Intensification de l'exploitation pétrolière dans la région de Sfax par l'ETAP et la British Gas pour atteindre une production de 1 million de barils en 1990 et de 2 millions en 1992.

Environnement : Pour la deuxième année consécutive, les régions Nord et Ouest accusent un déficit pluviométrique à l'inverse de celles du Centre et Sud résultant de la fréquence des courants Est-Sud-Est et Est-Nord-Est.

Pacte national : Réunion du conseil national du Pacte national regroupant 14 signataires sur 17 (absence du MDS, PCT et de M. Bhiri pour la tendance islamique) pour examiner l'amendement du code électoral. Proposition de l'UGTT de reporter les élections municipales en septembre après les négociations salariales avec le patronat.

4 avril : Finance : Création de 54 bureaux de change dans les postes qui s'ajoutent aux 43 guichets mis en place en 1989. Ces 43 guichets ont échangé 700 000 DT en devises avec 5000 opérations en 2 mois.

Tunisie-Irak : Réunion de la 7ème session de la commission mixte tuniso-irakienne en présence du premier ministre Hamed Karoui et de Taha Yassine Ramadhane premier vice-président du Conseil des ministres irakiens (4-5 avril). Les échanges commerciaux entre les deux pays s'élèvent à 25 millions de dollars en 1989. La Tunisie a exporté en 1989 pour 45 millions DT vers l'Irak et importé pour une valeur de 67 millions DT.

5 avril : Ligue Arabe : Réunion du conseil de la Ligue des Etats Arabes à la demande de l'Irak pour examiner la question des menaces israéliennes et les campagnes de presse contre l'Irak; le conseil de la Ligue a réaffirmé le droit de l'Irak à se doter des moyens de progrès scientifiques et technologiques conformément au principe de souveraineté.

6 avril : Economie : L'industrie du verre a reçu 21 millions DT d'investissement en 1989 : projet d'une unité de fabrication de verre à Sbikha (19,2 millions DT) avec une participation syrienne (60%) et d'une autre unité à Hammam-Lif destinée au marché local (1,8 million DT).

Education : Lors de l'émission Club de la presse (RTT), Nejib Chebbi secrétaire général du RSP a déclaré que le projet de réforme de l'enseignement supérieur allait à l'encontre de

l'identité arabo-musulmane des jeunes dans la mesure où il favorisait le français au détriment de l'arabe.

8 avril : Culture : Dans le cadre du Festival de la Médina de Tunis, participation d'un groupe turc «Les janissaires» composé de 68 musiciens.

11 avril : Politique : A l'issue du Conseil des ministres, le projet de loi d'amendement au code électoral a été adopté: suppression du système de présentation des listes par les électeurs (parrainage), introduction du scrutin de liste sur la base de la représentation proportionnelle et priorité à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de votes (50% des sièges).

Cinéma : Le film «Coeur nomade» du Tunisien Fitouri Belhiba a remporté le prix de la communication interculturelle du meilleur long métrage lors de la 6ème édition des Journées du cinéma africain à Montréal.

13 avril : Planning familial : Le Fonds des Nations unies pour la population a choisi la Tunisie pour prendre en charge la formation internationale en planning familial.

14 avril : Informatique : Création d'un Prix d'encouragement à la recherche appliquée en informatique à l'initiative de l'Ecole nationale des sciences et informatiques et des promoteurs tunisiens et suisses.

15 avril : Environnement : Transfert de l'usine de produit chimique (furfural) de Mahdia. Depuis 1985, ce complexe industriel grand consommateur d'eau a entraîné de graves problèmes de pollution.

16 avril : Culture : Deux jeunes écrivains tunisiens ont obtenu des prix (poésie et nouvelle) au 2ème concours des jeunes écrivains 90 organisé par le Centre national arabe d'édition et d'information d'Alexandrie.

17-18 avril : Tunisie-CEE : Signature de deux accords de coopération ; interconnexion des systèmes informatiques de l'API et du réseau européen de PME (BCN) et octroi d'une aide de 400 mille ECU destinés aux activités du Planning familial; maintien à court terme du régime préférentiel pour l'huile (46 000 tonnes écoulées chaque année sur le marché européen).

18 avril : Tunisie-Suède : Don à la Tunisie de 3 millions de couronnes (450 000 DT) pour l'aménagement de Sidi Bou Saïd et crédit de développement de 50 millions de couronnes (7,5 millions DT) pour l'environnement.

Tunisie-UMA : La Chambre des Députés a adopté le projet d'exonération des droits de timbres d'entrée et de séjour en Tunisie (45 dinars) pour les ressortissants des pays de l'UMA.

19 avril : Partis : A l'initiative du MDS, MUP et PCT, formation d'une coalition tripartite et adoption d'une plate forme politique commune.

Presse : Un accord est intervenu entre le journal *El Fejr* et l'imprimerie Dar el Anwar.

Politique : Visite inopinée du chef de l'Etat dans la délégation de Femana (200 km de Tunis) pour une inspection des institutions de santé et d'éducation.

20 avril : Femmes : naissance de l'Alliance des femmes diplomates à l'initiative de l'UNFT.